

Réunion du 1^{er} octobre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2012/746 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
RD 30 et 422 à DORLISHEIM et MOLSHEIM - Transfert de tronçons**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le transfert au profit de la voirie communale des communes concernées, à titre gratuit, de plusieurs tronçons de l'ancienne RD 422 et de la RD 30 à DORLISHEIM et MOLSHEIM, cadastrés comme suit :

. à DORLISHEIM : section 10 n° 245/0.81 (79,34 ares) et section 11 n° 705/0.113 (42,97 ares), soit une superficie totale de 122,31 ares

. à MOLSHEIM : section 5 n° 247/0.47 (57,30 ares) ; section 6 n° 111/0.3 (113,36 ares) ; section 9 n° 417/0.11 (102,05 ares) ; section 11 n° 124 (2,02 ares), 125 (4,90 ares) et 129/0.48 (61,51 ares) ; section 17 n° 230/0.3 (52,88 ares) ; section 28 n° 135 (0,94 are), 298/0.27 (24,40 ares), 299/34 (4,94 ares) et 301/34 (1,24 are) ; soit une superficie totale de 425,54 ares

- dit que les actes seront passés en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer les actes afférents à ces transferts.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121001-72053-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 15/10/12